

## Rapport sur le marché Février 2019

### Suisse

L'appel d'offres de la FSPC pour le déclassement dans le secteur fourrager de 30 000 t de céréales panifiables, publié juste avant Noël, a été évalué en janvier. Surprise: les offres n'ont pas atteint 30 000 t, et la FSPC en a finalement accepté un peu moins de 23 000 t. Etant donné les importants excédents prévisibles, la plupart des acteurs de la branche s'attendaient à un volume d'offres nettement supérieur. Il semble donc que différentes solutions aient été trouvées pour pouvoir maîtriser un éventuel excédent au moment de la récolte.

### UE / Monde

Le très long *shutdown* du gouvernement américain n'a pas épargné le ministère de l'agriculture, ce qui explique que le toujours très attendu rapport mensuel sur les estimations de récolte et les stocks mondiaux n'est pas paru en janvier (quelques bureaux ont ouvert temporairement à la mi-janvier afin de traiter les demandes de crédit agricole et les formulaires fiscaux des agriculteurs). Les acteurs du marché ont ainsi été privés d'informations importantes.

Heureusement, d'autres instituts d'analyse ont continué de publier leurs estimations. Il faut donc s'attendre, pour la production européenne de céréales, à une hausse très nette de 11 % par rapport à l'année précédente, ce qui n'a rien d'étonnant après l'été caniculaire de 2018. Pour le blé, la hausse devrait même atteindre 16 %. Sans doute en partie une conséquence tardive de la canicule, car dans bien des régions il faisait trop sec au moment des semailles de colza, ce qui fait qu'on a semé davantage de blé.

Le président français Emmanuel Macron est revenu sur son engagement d'interdire dès 2020 en France le très controversé herbicide glyphosate, reconnaissant que certains secteurs agricoles ne pourraient pas supporter économiquement l'abandon de ce produit.

### Bio

La surface agricole vouée au bio en Suisse ne cesse de grandir et équivaut aujourd'hui à la superficie du canton de Lucerne.

En Allemagne, l'institut public Thünen a publié une étude comparative des agricultures biologique et conventionnelle portant sur sept critères: l'eau, le sol, la biodiversité, la protection du climat, l'adaptation au climat, l'exploitation des ressources et le bien-être des animaux. Le bio fait mieux que le conventionnel sur 26 des 33 indicateurs comparés, aussi bien sur 6 points, et moins bien sur 1 point. Globalement, l'agriculture bio obtient de bien meilleurs résultats.

### Blé dur

Les premières estimations concernant les surfaces cultivées dans les régions productrices de blé dur en Europe commencent à circuler. En France, en Espagne et en Grèce, on s'attend à un net recul pouvant atteindre 25 %. Cette diminution, qui devrait être moins importante en Italie faute de solutions de remplacement, surtout dans le sud, tient au fait que l'écart de prix actuellement très faible par rapport au blé tendre n'est pas suffisant pour compenser le risque accru que comporte la culture de blé dur.

La Direction générale  
Swissmill